ACTUALITÉS

Réformes foncières au Togo : des avancées majeures

Administrateur LJDP — 10 July 2026 — 3 min de lecture

foncier togo

Les réformes foncières au Togo répondent à un objectif clair. Elles visent à rendre les services plus rapides, plus transparents et plus accessibles.

Cette transformation repose sur plusieurs innovations majeures. La procédure d'obtention d'informations sur un titre de propriété est désormais dématérialisée. Une base de données électronique centralise également les informations foncières.

Le guichet unique du foncier simplifie les formalités administratives. Il réduit le nombre d'étapes nécessaires pour accomplir les différentes démarches.
L'émission des titres fonciers est maintenant entièrement dématérialisée. Un Numéro Unique Parcellaire permet aussi d'identifier chaque parcelle avec davantage de précision.

Une simplification qui profite directement aux usagers

Ces réformes produisent rapidement des effets concrets. Les usagers bénéficient désormais de procédures plus simples et moins coûteuses.
Les droits de mutation sont fixés à 35 000 francs CFA. Ils représentaient auparavant 4 % de la valeur vénale du

terrain.
Le coût de l'immatriculation foncière passe de 5 % à 1,5 % de la valeur vénale de l'immeuble. Cette baisse allège les charges supportées par les propriétaires.

Les délais suivent également cette tendance. L'inscription et la radiation d'hypothèque sont réalisées en 48 heures. Elles demandaient auparavant dix jours.
Une mutation totale est désormais traitée en 72 heures. Le délai atteignait auparavant dix jours.

La recherche des états descriptifs s'effectue désormais en deux heures. Elle nécessitait auparavant quarante-huit heures.

Des performances en forte progression

Au-delà de cette simplification, les réformes foncières au Togo entraînent une hausse des activités enregistrées.
Les transferts de propriété atteignent 1 347 dossiers. Ils étaient limités à 252 auparavant. La progression atteint ainsi 435 %.

Les dossiers d'hypothèque enregistrés passent à 789. Ils étaient de 670 auparavant. La hausse atteint 17,8 %.
Les réquisitions d'immatriculation progressent également. Elles passent de 4 500 à 22 000 dossiers. Cette évolution représente une hausse de 389 %.

La production de titres fonciers suit la même dynamique. Elle atteint 13 684 titres, contre 3 407 auparavant.
Parallèlement, 1 442 titres fonciers numériques sont produits. Cette évolution confirme l'accélération de la transformation numérique.

Des retombées positives pour l'économie

Ces performances dépassent le seul cadre administratif. Elles contribuent également au renforcement des finances publiques.

La contribution des impôts fonciers passe de 0,5 % à 0,7 % des recettes fiscales. Cette progression traduit une meilleure organisation du secteur.

Ces résultats renforcent aussi la confiance des acteurs économiques. Ils favorisent des transactions plus sécurisées et plus transparentes.

Une dynamique appelée à se renforcer

Les réformes foncières au Togo produisent aujourd'hui des résultats tangibles. Elles modernisent l'administration, facilitent les démarches et accélèrent les procédures.

Cette dynamique améliore progressivement le climat des affaires. Elle encourage les investissements immobiliers et renforce la mobilisation des ressources publiques. Elle confirme aussi la volonté des autorités de bâtir une administration foncière moderne, performante et tournée vers les besoins des usagers.

Source : http://lejournalduphoenix.com/article/reformes-foncieres-au-togo-des-avancees-majeures — Le Journale du Phoenix